



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS FEMININES

PROCES VERBAL N°2

Réunion plénière du : vendredi 31 août 2018

A : 10H00

LIEU : L.F.N - Antenne de ST ETIENNE du ROUVRAY

Président : M. Lionel CHANDELIER

Membres présents : Mmes PORTELLO Françoise, BEUDIN Marie-Yvonne, BOUREL Valérie (en visioconférence)

RECOURS

Les décisions ci-après de la commission sont susceptibles de recours auprès de la commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours du lendemain du jour de la notification, sous l'une des formes définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie.

ADOPTION DU PROCES VERBAL

La Commission procède à l'adoption du :

_ PV N°1 du 17 juillet 2018 mis en ligne le 24 juillet 2018 sur le site de la L.F.N.

COUPE DE FRANCE FEMININE – SAISON 2018/2019

ENGAGEMENTS - DEROULEMENT

La Commission dénombre l'engagement de 27 équipes.

Le calendrier général du déroulement de la compétition est établi comme suit :

1er tour : le 9 septembre 2018

- 7 équipes exemptes
- HAVRE AC (D2 Féminine)
- 6 équipes Régionales

20 équipes participantes = 20 équipes rentrantes

10 vainqueurs

2ème tour: le 7 octobre 2018

- 1 équipe exempte
- HAVRE AC (D2 Féminine)
 - 16 équipes participantes = 10 vainqueurs du 1er tour + 6 équipes rentrantes

8 vainqueurs

3ème tour : le 21 octobre 2018

- 1 équipe exempte
- HAVRE AC (D2 Féminine)
 - 8 équipes participantes = 8 vainqueurs du 2ème tour

4 vainqueurs

4ème tour : Finale Régionale : le 4 novembre 2018

- 1 équipe exempte
- HAVRE AC (D2 Féminine)
 - 4 équipes participantes = 4 vainqueurs du 3ème tour

2 vainqueurs et qualifiés pour la compétition propre. + Le HAVRE AC

ORGANISATION DU 1er TOUR

La Commission procède au tirage du 1^{er} tour de la compétition. Les matchs, fixés à 13H00 le dimanche 09 septembre 2018, se dérouleront sur le terrain du club premier nommé :

- CS BEAUMONT / QUEVILLY ROUEN METROPOLE
- CS GRAVENCHON / O PAVILLAIS
- FC SOMMERY / GISORS FC G.V.N 27
- GD QUEVILLY FC / SC THIBERVILLE
- US ALENCON 61 / AS DE CHERBOURG
- JS DOUVRES LA DELIVRANDE / AS IFS
- SM HAYTILLON / US DUCEY ISIGNY
- FC ARGENTAN / FC F CONDEEN-A.MESSEI
- FC EQUEUDREVILLE HAINNEVILLE / OC BRIOUZE
- US AVRANCHES / CS CARENTANAIS

CLUBS EXEMPTS:

- AG CAEN
- ESM GONFREVILLE
- EVREUX FC 27
- FC ROUEN 1899
- FC FLERIEN
- FC FEMININ ROUEN P.E
- LE HAVRE AC

Le règlement de cette compétition est disponible sur le site internet de la Fédération Française de Football.

COMPOSITION DES CHAMPIONNATS U18F & U16 F

SAISON 2018/2019

CHAMPIONNAT U18 FEMININ (8 clubs)

- ENT.AVRANCHES VAL PERE
- BAYEUX FC
- LE HAVRE AC
- FOOT 50 FEMININ
- FC FLERIEN
- ENT.GRANVILLE JULLO.DONN
- AG CAENNAISE
- US FC CAEN

Début du championnat le : 29 Septembre 2018

CHAMPIONNAT U16 FEMININ

Groupe A (6 clubs)

- LE HAVRE AC
- US QUEVILLY ROUEN METROPOLE
- CS THIBERVILLE
- ESM GONFREVILLE
- CS BEAUMONT
- EVREUX FC 27

Groupe B (7 clubs)

- AS DE CHERBOURG
- FC CONDEEN VIRE
- AG GACEENNE
- USON MONDEVILLE
- FC SUD OUEST CAEN
- FC ARGENTAN (1)
- AG CAENNAISE

Début du championnat : Le 29 Septembre 2018

MODIFICATIONS

CHAMPIONNAT R2F

En raison de l'engagement en dernière minute de deux équipes nouvelles, voici les nouveaux groupes **B & D**:

Groupe B (8 clubs)

- EVREUX FC 27(2)
- AS ROUTOT
- GD QUEVILLY FC
- FC BARENTIN
- GISORS FC G.V.N 27
- CS THIBERVILLE
- FC ST ETIENNE DU ROUVRAY
- **FC PLATEAU DU NEUBOURG**

Groupe D (9 clubs)

- MALADRERIE OS
- ENT. FC CONDE / A. MESSEI
- OC BRIOUZE
- BAYEUX FC
- AG CAENNAISE (2)
- FC CARROUGES
- US ALENCONNAISE 61
- FC ARGENTAN
- **US MORTAGNAISE**

Prochaine réunion plénière le vendredi 28 septembre 2018 A 10H. - Antenne de ST ETIENNE DU ROUVRAY

**Le président,
Lionel CHANDELIER**



**La secrétaire,
Marie-Yvonne BEUDIN**

